

L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL

Réunion du 11 mars 2011

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil reçoit le rapport de gestion écrit de la directrice générale pour la période allant du 23 octobre 2010 au 23 février 2011, ainsi que les copies des rapports du 4^e trimestre destinés à la SCHL et portant sur le rendement de l'Agence et de ses coopératives clientes, accompagnés d'une lettre et d'un rapport interne concernant le respect par l'Agence des normes de service à la clientèle au cours du 4^e trimestre de 2010.

La directrice générale introduit son rapport en décrivant l'intérêt manifesté par plusieurs provinces pour le modèle de gestion et les systèmes d'information de l'Agence. Elle présente les plans de la direction relatifs à la mise en place d'un programme de gestion des risques adapté à la taille d'une entreprise au sein de l'Agence. La directrice générale informe également le Conseil de l'opinion naissante au sein de l'Agence du revenu du Canada, selon laquelle toute activité générant des revenus est incompatible avec le statut d'organisme sans but lucratif.

Les administrateurs consultent un exemple du rapport interne de l'Agence utilisant différents filtres pour montrer le rendement de notre portefeuille de coopératives en difficulté par rapport à plusieurs indicateurs. La directrice générale explique que les renseignements proviennent de notre base de données et que celle-ci est consultée fréquemment.

FINANCES

Le trésorier fournit un rapport au nom du Comité des finances et de la vérification et commente les résultats financiers de 2010; il recommande également l'approbation des états financiers vérifiés et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010. Sur les conseils du Comité, le Conseil accepte de recommander une nouvelle nomination des vérificateurs externes pour 2011 à la FHCC, unique membre de l'Agence.

Sur la recommandation du Comité, le Conseil approuve la couverture d'assurance et les limites de l'Agence pour 2011.

GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil approuve plusieurs changements mineurs apportés à la Politique des ressources humaines, à la Politique sur les communications et à la politique Plaintes et règlement des différends.

Le Conseil consulte les résultats d'une autoévaluation confidentielle du Conseil et du Comité effectuée en janvier 2011, et note que ceux-ci sont positifs. Le Conseil reçoit le rapport de vérification de la conformité 2010, dans lequel nos vérificateurs de la conformité indépendants offrent leur opinion sans réserve selon laquelle l'Agence se conforme aux clauses vérifiées de son entente avec la SCHL. Sur les recommandations du Comité, le Conseil approuve également l'ajustement apporté à un niveau de l'échelle salariale qui n'était plus concurrentielle, ainsi que la prolongation d'une entente portant sur les services de développement destinés au système d'information.

Le Conseil accueille chaleureusement la présentation du directeur général de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada dans le cadre de son plan de formation annuel.

La réunion se conclut par une discussion à huis clos sur la planification de la relève.